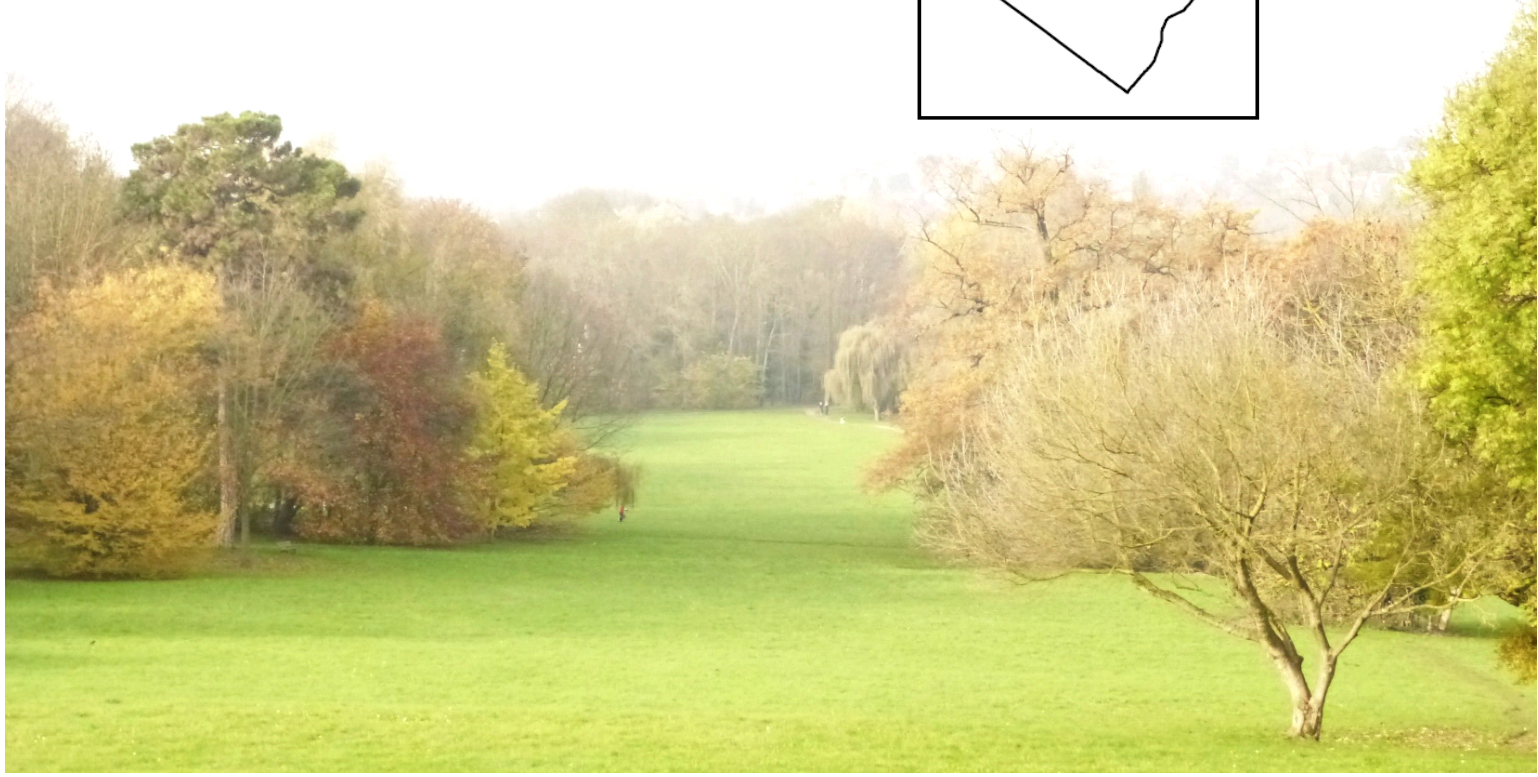
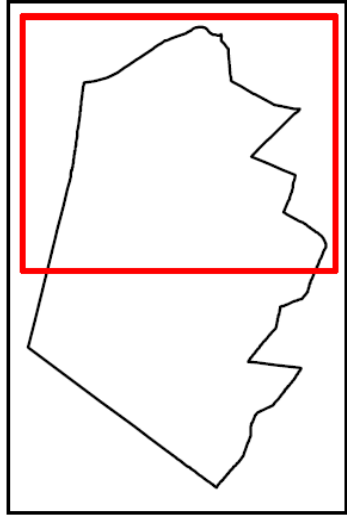
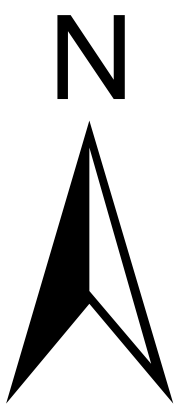


PLAN LOCAL
D'URBANISME

6.1. Plan de zonage Nord
1/2500



PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2016



0 125 250 Mètres



Légende	
	Limite communale
	Limite de zone
	Emplacement réservé (L.151-41)
	Construction ou ensemble de constructions à protéger (L.151-19)
	Ensemble bâti et paysager à protéger ou à mettre en valeur (L.151-19)
	Espace boisé classé (L.113-1)
	Espace vert protégé (L.151-19)
	Espace vert protégé inconstructible sur au minimum 60% de leur superficie (L.151-19)
	Secteur de point de vue
	Arbre remarquable (L.151-19)
	Alignement d'arbres (L.151-19)
	Trottoir végétalisé (L.151-19)
	Clôture à protéger (L.151-19)
	Linéaire commercial (L.151-16)
	Périmètre de 500 mètres autour des gares

N° de réserve	Objet	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Projet tram-train Massy-Évry	19 920	Syndicat des Transports en Ile-de-France
2	Aménagement des berges de l'Orge	2 900	Syndicat de l'Orge
3	Aménagement des berges de l'Orge	1 300	Syndicat de l'Orge
4	Aménagement de carrefour	115	Commune
5	Aménagement de carrefour	340	Commune
6	Aménagement de carrefour	115	Commune
7	Aménagement de carrefour	1 070	Commune
8	Aménagement de carrefour	215	Commune
9	Aménagement d'espace vert public	350	Commune
10	Aménagement d'un parc de stationnement	60	Commune
11	Continuité du chemin piétonnier public	30	Commune
12	Création de chemin piétonnier public	270	Commune